

# Information aux habitants des communes concernées par un projet d'une nouvelle activité sur l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles-en-Vexin

Samedi 15 mars



## **Délocalisation des entreprises d'hélicoptères présentes sur l'héliport d'Issy-les-Moulineaux**

La Ville de Paris, pour la fin de la concession de son terrain supportant l'héliport d'Issy-les-Moulineaux, a signé avec l'ÉTAT un accord pour ne laisser à Issy-les-Moulineaux que 50 % de la surface à disposition de l'héliport. Seules les activités liées à la Sécurité Civile et à RTE (Réseau de transport d'électricité) seront conservées sur ce site. **Les sociétés privées d'hélicoptères ne pourront plus y baser leurs hélicoptères.**

**Des sociétés ont cessé leur activité, d'autres se sont délocalisées, et une seule souhaite poursuivre son activité en région parisienne, « HELIFIRST » qui possède quatre hélicoptères.**

**La Société HÉLIFIRST a décliné la proposition d'ADP (Aéroports de Paris) qui lui a proposé le site du Bourget proche de Paris.**

La Sté HELIFIRST n'a pas souhaité retenir la proposition du Bourget faite par ADP en invoquant des temps perdus en pistes et la réticence de son personnel.

**La Préfecture du Val d'Oise a informé les élus en juillet 2024 de l'intention d'ADP de reporter cette activité sur l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles-en-Vexin.**

- *Le flux envisagé serait de 1000 mouvements par an, en moyenne 3 par jour. Les bruits dépasseraient les 90 décibels alors que l'activité actuelle de l'aérodrome génère environ 65 décibels.*

**Les communes concernées, le PNR du Vexin Français (Parc National Régional) et les Communautés de Communes Vexin Centre et Sausseron-Impressionnistes ont transmis au Directeur d'ADP une lettre groupée faisant état des motions s'opposant à cette implantation.**

- *Toutes les communes concernées par l'activité de l'aérodrome s'opposent à cette implantation générant des bruits supplémentaires plus intenses.*

Incompréhensible et inconcevable dans un parc naturel régional censé protéger la population de nouvelles nuisances sonores !

## **La Direction d'ADP a répondu en minimisant l'impact :**

ADP, dans sa réponse du 4 décembre 2024, estime l'impact du trafic d'HELIFIRST sur l'aérodrome à une moyenne journalière de deux mouvements environ, sans faire état des nuisances sonores supplémentaires.

**Dans ce contexte, manifestons collectivement notre opposition à ce projet.  Réservez votre samedi après-midi du 15/03/2025 (Infos à venir)**



## **Coordonnées**

Aérodrome de Pontoise - Cormeilles en vexin  
L Aérodrome, 95830 Cormeilles-en-Vexin  
95 830  
Cormeilles-en-Vexin  
Contact

Mairie de Grisy- les- Plâtres : 01 34 66 62 69